

La problématique de l'entrepreneuriat social, économique et politique au Mali : cas des coopératives agricoles de la région de Koulikoro

TOUMANI Josué Kanté

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion, Bamako (Mali)

Département de Science de Gestion

Laboratoire de l'entrepreneuriat de la FSEG

toumani.ka@gmail.com

Résumé : L'entrepreneuriat social, économique et politique au Mali est un phénomène complexe qui suscite un grand débat et attire l'attention des acteurs issus de tous les milieux : économique, politique, scientifique. Généralement défini comme l'utilisation d'une approche fondée sur le marché pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques. Il se diffuse partout dans le monde comme une nouvelle stratégie d'entreprendre, ouvrant des voies pour satisfaire les besoins sociaux abandonnés par l'Etat, et conjuguant l'efficacité économique et l'utilité sociale. Cette recherche a été menée à travers l'approche agro économique sur le terrain. L'idée est de choisir la zone de la région de Koulikoro, pour voir comment les coopératives sont structurées et fonctionnent à chaque niveau. Cette recherche vise à caractériser les coopératives Agricoles de la région de Koulikoro et de concevoir un outil favorisant leur promotion Cette recherche nous a permis de catégoriser les coopératives en quatre (4) types principaux, les coopératives manuelles faiblement équipées, les coopératives moyennement équipées les coopératives équipées, les coopératives bien équipées. Les coopératives Agricoles constituent le socle d'une union locale Agricole.

Mots clés : Économique, Entreprenariat, Politique, Problématique Social

The problem of social, economic and political entrepreneurship in mali: agricoles cooperatives in the region of koulikoro

Abstract: Social, economic and political entrepreneurship in Mali is a complex phenomenon that is generating a great deal of debate and attracting the attention of players from all walks of life: economic, political and scientific. It is generally defined as the use of a market-based approach to solve social, economic and political problems. It is spreading throughout the world as a new business strategy, opening up ways of satisfying social needs abandoned by the State, and combining economic efficiency and social utility. This research was carried out using an agro-economic approach in the areas. The idea is to choose the area of the Koulikoro region, to see how the agricoles cooperatives are structured and function at each level. The aim of this research is to characterise agricoles cooperatives in the Koulikoro region and design a tool to promote them. This research has enabled us to categorise co-operatives according to their structural characteristics and their production management and service delivery practices into four main types: poorly equipped manual co-operatives, moderately equipped co-operatives, equipped co-operatives and well-equipped co-operatives. The agricoles cooperatives form the basis of a local union agricole.

Key words: Economics, Entrepreneurship, Politics, Problem, Social

Introduction

Dans les pays en développement, l'entrepreneuriat social prend tout son sens et s'avère judicieux de mettre en place des stratégies réalistes en matière de développement économique et social. Il pourrait y incarner une dimension d'innovation sociale au sens de la définition de l'innovation sociale de (B. Marie J. 1999, p. 12). En apportant un cadre conceptuel global réunissant les processus évolutionnistes de transmission, de génération de la variété et de sélection, Nelson et Winter vont ainsi marquer le début du renouveau de l'économie évolutionniste. Les développements néo-Schumpetériens ultérieurs vont principalement se focaliser les analyses microéconomiques et développer une théorie de la firme évolutionniste qu'ils vont définir par ses compétences de base que (J. Nelson 1988, p. 10-12) identifie comme étant les compétences technologiques spécifiques à l'entreprise, les actifs secondaires et les routines qui sont à la base de l'avantage concurrentiel de la firme.

Malgré les effets de domination qui caractérisent le groupe, chacune des sociétés qui le composent doit être traitée comme une entité juridiquement indépendante ayant à défendre son intérêt propre. En clair, chaque société doit chercher à maximiser ses profits quels que soient les impératifs et la stratégie du groupe. Même si elles appartiennent à un même groupe, les sociétés constituent des êtres juridiques indépendants devant respecter un intérêt qui leur soit propre. Aussi les relations entre sociétés d'un même groupe doivent-elles respecter ce que Jérôme Turot appelle « la règle de l'égoïsme sacré ». En partant des différentes manifestations du phénomène, plusieurs définitions de l'entrepreneuriat socio-économique ont été proposées par (Z. Ali *et al* 2009, p. 15.) en identifient 21 définitions entre 1997 à 2007. Mais en général on peut distinguer deux grandes approches : une approche européenne, centrée sur l'entreprise sociale, et la définie comme « une organisation avec un but explicite de service à la communauté, initiée par un groupe de citoyens et dans la quelle l'intérêt matériel des investisseurs est sujet à des limites. Les entreprises sociales placent une grande valeur dans leur autonomie et supportent les risques économiques liés à leurs activités (J. Defourny *et al*, 2006, p.8). Et une approche anglo-saxonne, généralement américaine centrée sur le rôle de l'individu, « l'entrepreneur social qui exploite des opportunités pour servir une mission sociale (T. James, 2008, p. 19)., (D. Raoul *and al*, 2006, p. 3)., (B. David, 2004, p. 7-9).

Au Mali, les unions sont des structures qui existent grâce à leurs membres, à savoir les coopératives de base. Ces coopératives sont dirigées par les membres et leur principale raison d'être est la fourniture de services à leurs membres. Les coopératives, et plus particulièrement les unions, sont des structures qui permettent aux producteurs d'accéder aux marchés. En effet, les unions sont considérées comme des entreprises collectives dont la pérennité à terme est assurée par les revenus qu'elles génèrent. À partir de 2000, les producteurs du cercle de Dioïla, kolokani, beleko, Banamba se sont organisés en coopératives et unions, avec l'appui de la SNV et des ONG nationales, autour de la commercialisation des céréales sèches (maïs, mil et sorgho) et des produits du karité, au travers du Programme Filière (PF). Les ONG, en tant qu'opérateurs contractualisés sur base d'un financement externe, ont développé et conduit des plans annuels de suivi-appui-conseil aux coopératives de base (coopératives villageoises) en se référant aux résultats définis à court et moyen termes par le PF. La conséquence d'une telle démarche a été que les ONG ont cherché à réaliser coûte que coûte les objectifs en termes de résultats quantitatifs au détriment de la pérennité de l'action collective à la base.

En fait, les ONG regardaient ces organisations paysannes comme de simples bénéficiaires passifs des appuis et ne les impliquaient guère dans le processus de planification et d'évaluation des appuis. Dans certains cas, les ONG ont même eu tendance à s'éterniser auprès des coopératives contrairement à l'adoption d'une attitude de retrait progressif propice à la responsabilisation des organisations paysannes. Les coopératives de base fonctionnelles constituèrent la base pour la création d'unions locales regroupant un ensemble de coopératives. Une union permettait d'offrir un volume important de produits, ce qui lui donnait une position de force dans les négociations avec les acheteurs et ce qui favorisait la diminution des coûts de transaction, attirant ainsi des partenaires commerciaux. Dans le cadre de l'autonomisation des deux unions, l'Union Locale des Producteurs de Céréales (ULPC) et l'Union Locale des Productrices de Karité (ULPK) à Dioïla, les ONG prestataires ont mis à la disposition de chacune des unions des agents d'appui à la commercialisation. Le travail de ces agents commerciaux a consisté à appuyer les élus des unions dans l'organisation et la gestion de la commercialisation. Cette expérience a révélé qu'un personnel technique qualifié contribuait sensiblement à la réussite des activités au sein d'une organisation paysanne.

En effet, les élus sont déjà très occupés à produire et à gérer « socialement » l'organisation. Ainsi, à travers la création de la Cellule de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole qui a comme objectif principal la recherche des solutions innovantes et entrepreneuriales pour chaque défi social et économique au Mali. Ces initiatives conduites par des acteurs dits « entrepreneurs sociaux » se sont focalisées sur l'identification d'opportunités de répondre à des besoins spécifiques; sociaux, économiques ou environnementaux et sur la concrétisation de ces opportunités par la mise en œuvre de solutions entrepreneuriales appropriées. (MDR-SG-2015, p. 10-18). L'objectif de cet article est de comprendre le phénomène de l'entrepreneuriat rural à travers ses différentes manifestations dans la région de Koulikoro pour voir comment les coopératives sont structurées et fonctionnent à chaque niveau. Par conséquent nous allons limiter notre problématique à l'étude des caractéristiques locales de l'entrepreneuriat social et les facteurs favorisant son développement. Pour tenter de répondre à l'essentiel, nous allons traiter la problématique suivante : Qu'est ce qui explique le recours massif des femmes maliennes aux coopératives de base qu'elles soient en milieu rural ou urbain ? Ces coopératives répondent-elles à une nécessité économique ou apportent-elles des solutions à des problèmes socioéconomiques qui leur sont spécifiques ? Comment promouvoir l'entrepreneuriat socio-économique de la région de Koulikoro ?

L'idée était de voir comment les coopératives féminines sont structurées et fonctionnent à chaque niveau. Une attention particulière a été donnée à ces coopératives féminines car elles sont organisées donc le choix était légitime dans la mesure où elles ont ainsi bénéficié des financements dit programme La problématique de l'entrepreneuriat socio-économique et son lien avec un contexte spécifique et l'impact du contexte sur le phénomène, nécessite un pluralisme théorique dans le champ des théories institutionnelles, sociologiques et organisationnelles, ce qui exige l'adoption d'une perspective théorique intégrative et interdisciplinaire. Pour répondre à cet ensemble de questions nous optons un cheminement incluant des dimensions ontologiques, au niveau desquelles nous nous intéresserons aux perceptions que font les auteurs à l'entrepreneuriat social, et aux définitions proposées dans chaque contexte. Nous mettons l'accent sur les approches économiques et sociologiques pour comprendre les logiques d'encadrement des entreprises sociales, analyser les caractéristiques des coopératives de base et ressortir les facteurs susceptibles de développer ce phénomène complexe dans la région de Koulikoro.

1. Matériel et Méthodes

1.1. Sites d'études

Cette recherche a été menée à de nombreuses méthodes utilisées dans la science du développement économique plus particulièrement dans la région de Koulikoro au Mali. Elle est divisée en deux phases : une phase documentaire et une phase d'enquête sur le terrain. Ainsi, la figure ci-dessous présente la localisation du site d'études

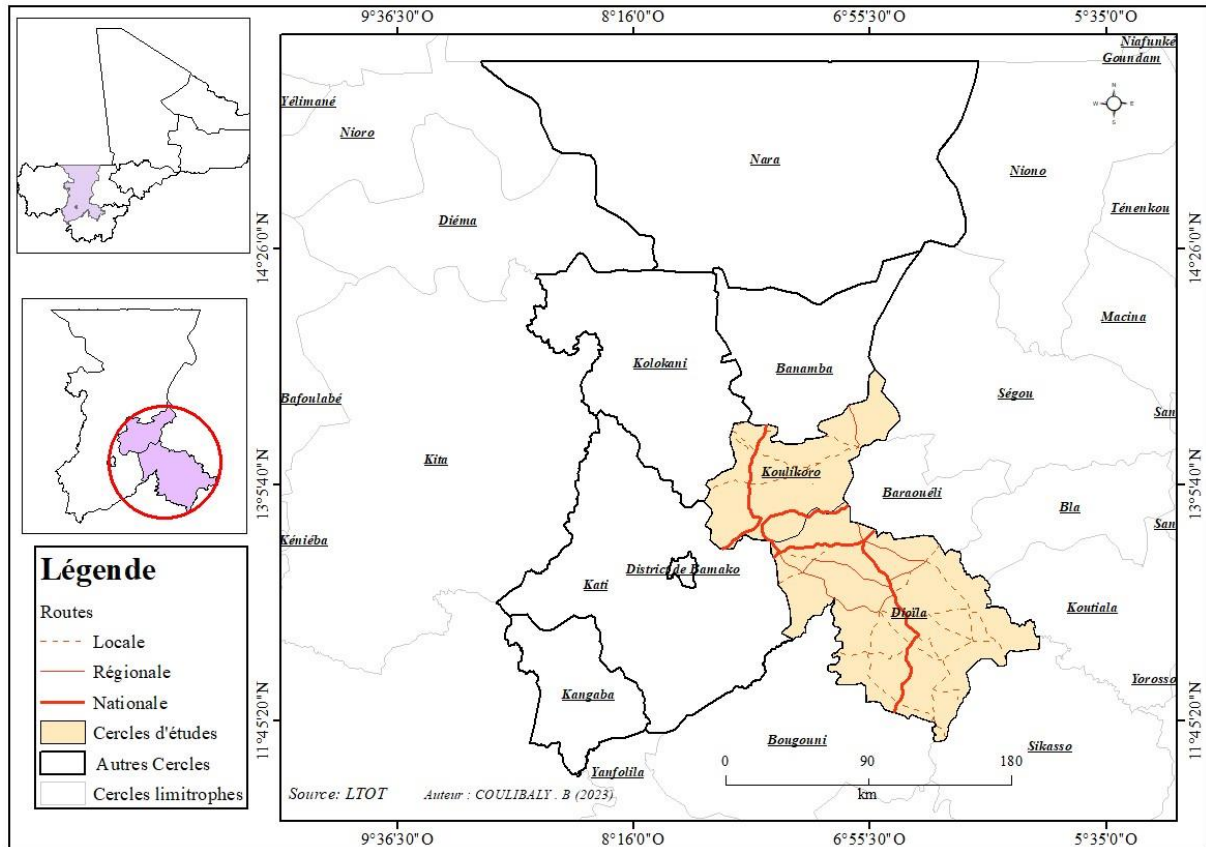


Figure : Localisation du site d'études

L'étude a été menée sur la région de Koulikoro. L'idée était de voir comment les coopératives Agricoles sont structurées et fonctionnent à chaque niveau. Une attention particulière a été donnée aux coopératives féminines aussi bien qu'à celles de la direction régionale de l'agriculture et la délégation régionale de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture de Koulikoro. Le choix de ses coopératives est légitime dans la mesure où la région a été choisie en 2011 pour le financement du programme de Développement Économique Rural de la région de Koulikoro (DERK, juin 2005 – décembre 2011) et elles ont ainsi bénéficié d'un financement du dit programme. Compte tenu de la langue du site d'études, les entretiens ont été réalisés en bambara et en français.

1.1.1. Les organisations informelles

Traditionnellement au Mali, les producteurs, les productrices ou les exploitations agricoles se sont toujours mis ensemble pour faire face aux besoins ou contraintes auxquels ils répondent par l'action collective. Deux situations se sont succédées ou coexistent. Il y a la tradition des tons villageois qui sont des groupes d'entraide au niveau d'un village. Les tons des femmes et des jeunes fonctionnent aussi comme des forces de main-d'œuvre travaillant lors de journées fixes dans la semaine et qui peuvent être contractés par un agriculteur. Les membres utilisent les revenus comme base pour financer une tontine ou d'autres activités collectives. Et il existe aussi des expériences plus formelles de producteurs qui s'organisent en groupements, associations et coopératives pour la réalisation d'activités économiques. Localement, les modalités d'organisation se basaient souvent aussi sur la tradition des tons villageois car ceux-ci sont considérés comme une base solide pour la cohésion sociale et le contrôle interne des groupes.

1.1.2. Les Organisations formelles

Elles sont très structurées, disposant d'un président et d'autres postes à responsabilités, par exemple un responsable de la communication, mais sans qu'il y ait forcément une compréhension claire de ces attributions. Dans un premier temps, ce sont surtout les sociétés paraétatiques (par exemple la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) dans la zone cotonnière du Mali-Sud et l'Office du Niger (ON) dans la zone des périmètres d'aménagement hydro-agricole du Delta Mort) qui ont incité les producteurs à s'organiser de manière formelle autour des filières.

Tableau I: Organigramme des Unions

Poste	Fonctions
Président	Gérant l'entreprise
Responsable comptable	Gestionnaire ou trésorier
Responsable commercial	Agents commerciaux/Ventes et Achats
Responsable de production	Producteurs/Productions/Techniques
Membres	Membres/Organisateurs et Producteurs
Agent de sécurité, Gardien	Garde l'entreprise

Commentaire : Organigramme commun des unions et coopératives de base enquêtées avec les postes et leurs fonctions qu'ils occupent au sein des entreprises.

En dehors de la zone cotonnière où les producteurs de coton étaient organisés en associations villageoises (AV), les producteurs agricoles maliens étaient peu organisés pour la production et la commercialisation d'autres produits agricoles. Ils vendaient essentiellement leurs produits à titre individuel au premier commerçant qui leur proposait un prix convenable, du fait de leur besoin immédiat en argent liquide. Ainsi, les commerçants achetaient leurs productions sur pied ou aussitôt après la récolte. À cette période, il y avait une certaine abondance de riz, maïs, fonio... sur le marché et les prix fixés au moment des transactions restaient donc relativement bas. (CMDT, Rapport sur la production, 1994-2010). La situation était caractérisée par un grand déséquilibre dans le pouvoir de négociation entre les commerçants et les producteurs, au détriment de ces derniers.

Avec la mise en œuvre de la politique de libéralisation économique et la privatisation des sociétés paraétatiques, et sous l'effet conjugué de la démocratisation politique en 1992. Les organisations paysannes se sont affranchies du contrôle des sociétés paraétatiques. Les organisations paysannes impliquées dans les filières « traditionnelles » (coton, riz, etc.) ont été appelées à former des structures faïtières. Bon nombre d'initiatives APCAM, AOPP, FENAJR... ont été entreprises par les producteurs pour saisir les opportunités de diversification offertes par la libéralisation économique. Le plus souvent, ces initiatives sont appuyées par les services publics ou des organisations non gouvernementales (ONG) dans le cadre de financements externes (projets de développement). Les producteurs ont aussi créé des structures nationales qui sont leurs porte-paroles et qui les organisent au niveau local dans leurs efforts de structuration. L'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) du Mali est l'une de ces structures et elle est très présente sur le terrain à travers ses branches régionales.

1.2. Méthodologie

1.2.1. La Revue documentaire

Elle a été le moyen le plus efficace et qui nous a aidé à traiter la problématique à travers les ouvrages, les articles qui étaient en relation directes ou indirectes avec le sujet de recherche. Cette phase a été menée dans les centres de documentation, bibliothèques, et autres centres entrepreneuriaux au Mali.

1.2.2. Echantillonnage

Les démarches nous ont permis de collecter des données auprès d'une population mère de 5 418 305 habitants (INSTAT, 2023) et des informations à travers les (entretiens, et observations) auprès d'un ensemble de 108 exploitations Agricoles ans la région de Koulikoro. Ce nombre a été limité pour des raisons pratiques. La catégorisation des coopératives selon leurs caractéristiques structurelles et leurs pratiques de gestion de la production et de prestation des services étaient la base d'une classification en quatre types de coopératives, qui ont été regroupés en quatre types principaux et qui sont à savoir :

- ✓ Coopératives manuelles faiblement équipées ; composées de petites familles d'agriculteurs, non autosuffisantes ; pas de cheptel ou cheptel limité aux petits ruminants, prestation des services ruraux ;
- ✓ Coopératives moyennement équipées ; composées de familles moyennes d'agriculteurs, autosuffisantes ; cheptel bovin limité à l'attelage et prestation des services ruraux ;
- ✓ Coopératives équipées ; plus ou moins diversifiées (cultures de rente) ; composées de grandes familles, autosuffisantes ; cheptel limité à l'attelage et prestation des services ruraux ;
- ✓ Coopératives bien équipées, à productions diversifiées (cheptel important et cultures de rente) composées de grandes familles d'agro éleveurs, autosuffisantes et prestation des services ruraux.

La moitié des exploitations sondées appartiennent au type III ; on les retrouve dans chaque cercle de la région. Avec les coopératives de type II, elles représentent 75% des coopératives de l'échantillon et sont dans la zone de Dioila. Les coopératives de type IV représentent 18% de l'échantillon et sont surtout présentes à Koulikoro. Les coopératives de type I constituent 7% de l'échantillon et la majorité d'entre elles se trouvent à Banamba.

1.2.3. L'Enquête sur le terrain

Elle a été menée de façon exhaustive dans la région de Koulikoro d'une population mère de 5 418 305 habitants (INSTAT, 2023) et plus précisément auprès de cent huit (108) entrepreneurs agricoles, acteurs locaux, et la direction régionale de l'agriculture.

Il a été utilisé des techniques et des instruments d'enquêtes en raison de la nature qualitative de l'enquête. À l'issue de ces différentes démarches, les données recueillies nous ont permis d'adopter le plan de notre article qui suit. Notre travail a été structuré en deux parties essentielles. D'une part nous faisons une analyse descriptive du bilan du problème de la pratique de l'entrepreneuriat au Mali et de façon générale et d'autre part une analyse sur les solutions du développement de l'entrepreneuriat social, économique et politique au Mali.

Concernant la première partie, nous avons traité l'entrepreneuriat comme un métier (non salarial). Contrairement au travailleur salarié qui jouit d'un revenu fixe, l'entrepreneur est un travailleur indépendant qui bénéficie d'un revenu variable. Pour la deuxième partie nous avons ressorti une esquisse d'extrapolation des données de l'entrepreneuriat au Mali à travers ses tendances sociales, économiques et politiques. Dans notre partie empirique, nous avons choisi le contexte malien plus précisément la région de Koulikoro comme terrain d'étude. Et d'après les interviews et les données qu'on a sur l'entrepreneuriat au Mali, et les caractéristiques soulevées dans la partie théorique, et qui déterminent l'entrepreneuriat social dans notre contexte. Nous avons conclu que le contexte malien possède ses particularités et ses caractéristiques locales qu'on peut résumer comme suit : déjà le Mali fait partie des économies informelles, les dépenses étatiques sur le secteur social sont très faible le fonctionnement du marché est plutôt social, car on trouve que la majorité des entreprises sociales sur le territoire malien essayent d'assurer la prestation des services de bases que l'Etat malien ne parvient pas à fournir à ces citoyens, tels que l'éducation, l'agriculture, l'emploi et la santé.

Au niveau des aides internationales pour le secteur socio-économique au Mali, on trouve que ses aides sont destinées principalement aux grandes organisations qui ont une bonne réputation, et

possèdent les compétences nécessaires pour entrer en compétition avec d'autres organisations internationales qui cherchent aussi de l'aide pour financer leurs activités. Nous donnons à titre d'exemple le patronat du Mali ou le centre du secteur privé au Mali. Concernant le caractère de la taille du secteur socio-économique au Mali, c'est-à-dire le nombre des personnes ou d'entreprises sociales qui y opèrent, on peut dire que le secteur est petit, malgré l'absence de données officielles ou statistiques qui peuvent nous aider, par comparaison avec d'autres pays comme la France, le Bénin, Sud Afrique... à savoir la taille du secteur. Face à ces obstacles et défis locaux de l'entrepreneuriat socio-économique, il est indispensable de prendre en considération des actions concrètes qui peuvent aider au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises socio-économiques dans le contexte malien. Et ces actions puissent engager plusieurs acteurs à savoir le gouvernement, les entreprises et le secteur privé et le milieu universitaire.

2. Résultats

Les résultats de notre étude comportent une analyse sur les résultats et enfin elles ressortent des apports et des intérêts.

2.1. Analyse sur les résultats

Le dispositif d'appui financier et technique du programme DERK a renforcé une dynamique d'organisation formelle des producteurs agricoles déjà en cours qui a abouti à l'émergence de quatorze unions. Après cinq ans, les efforts concertés en appui dans les régions cas de la région de Koulikoro ont résulté en la création de neuf nouvelles unions locales et le renforcement de cinq unions qui existaient déjà sous cette forme ou une autre. Ensemble, elles regroupent 282 coopératives de base avec environ 18.400 membres, dont 6.400 hommes et 12.000 femmes.

Tableau II : Principales caractéristiques des coopératives et unions locales (situation 2022)

Filières	Unions locales	Année de création formelle	Nombre de membres	Nombre de femmes	Nombre de coopérative	Nb. membres moyen par Coopérative
Céréales sèches	USCPMD Béléco	2006	1.900	1.000	7	271
	USPCPS Marka C.	2007	682	493	14	49
	ULPC Dioïla	2001	1.569	316	43	37
	ULPCS Koulikoro	2007	237	71	12	20
	Total	–	4.388	1.880 (43%)	76	(58)
Sésame	UPSD Dioïla	2007	597	531	10	58
	ULSCPS Kko	2007	814	234	23	35

	UPSB Banamba	2005	2.405	1.103	28	86
	Total	–	3.816	1.868 (49%)	61	(62)
Karité	Si Yiriwa Dioïla	2007	3.120	3.120	32	98
	ULPK Dioïla	2001	1.628	1.628	45	36
	ULSCVK Kko	2008	1.718	1.690	18	95
	Total	–	6.511	6.438 (99%)	95	(69)
Pourghère	ULSPP Kko	2007	3.300	1.200 (36%)	15	220
Mangue	ULSCPM Kko	2006	187	21 (12%)	8	23
Henné	ULPH Banamba	2007	647	75 (12%)	23	28
	ULTRAPAK Kko	2009	66	65 (99%)	4	17
Total	–	–	18.916	11.483 (61%)	282	(67)

Source : Rapports d'activités des unions (2022 DRA).

Les coopératives de base constituent le socle d'une union locale. Leur adhésion n'est pas seulement une manière d'augmenter les volumes de produits à commercialiser. D'autres considérations entrent en jeu, notamment l'efficacité de la fourniture en produits agricoles. Plusieurs facteurs pourraient expliquer la disparité observée. Premièrement, les procédures d'allocation des subventions (fonds de solidarité) sont effectivement devenues opérationnelles à partir de 2009. C'est à partir de là que le financement des unions par les différents fonds est devenu intensif. Certaines unions comme ULPH, ULSPP... ayant peu de membres ont alors bénéficié des subventions durant une période relativement courte. Deuxièmement, l'acquisition des infrastructures, et surtout des équipements de transformation, a parfois exigé des investissements considérables (par exemple, les équipements de transformation de fruits et de karité) Troisièmement, la capacité de mobilisation et la proximité des unions de Koulikoro du centre de décision (la CRA ayant son siège à Koulikoro) ont favorisé leur financement.

Tableau III : Répartition du fonds de solidarité et taux de remboursement des emprunts (situation septembre 2022)

Filières	Unions	Montants alloués (FCFA)	Répartition du fonds (%)	Remboursement des emprunts (%)
Céréales sèches	USCPMD Béléco	97.838.333	8%	100%
	USCPCS Marka Coungo	36.502.300	3%	100%
	ULPC Dioïla	173.466.138	14%	0%
	ULPCS Koulikoro	53.333.880	4%	32%
	Total	361.140.651	29%	–
Sésame	UPSD Dioïla	11.363.360	1%	100%
	ULSCPS Koulikoro	69.822.714	6%	100%
	UPSB Banamba	187.854.060	16%	48%
	Total	269.040.134	23%	–
Karité	Si Yiriwa Dioïla	44.657.640	4%	22%
	ULPK Dioïla	178.768.972	15%	<1%
	ULSCVK Koulikoro	102.110.127	9%	2%
	Total	325.536.739	28%	-
Pourghère	ULSPP Koulikoro	134.991.544	11%	23%
Mangue	ULSCPM Koulikoro	28.931.550	2%	83%
Henné	ULPH Banamba	20.916.667	2%	0%
	ULTRAPAK Koulikoro	60.196.700	5%	47%
	Total	245.036.461	23%	
Total	–	1.200.753.985	100%	–

Source : Samake (2022 DRA).

Commentaire : certaines unions prennent du retard aux paiements à cause de l'insuffisance des infrastructures : marché, route, et l'immobilité des activités économiques dans la région

mais cela entraîne des sanctions comme l'augmentation des intérêts des crédits de remboursement et souvent la fermeture des unions.

Tableau IV : Utilisation des montants alloués du fonds de solidarité (septembre 2022)

Désignation	Répartition (FCFA)	Répartition (%)
Infrastructures et équipements des unions locales	323.756.788	25%
Infrastructures et équipements des coopératives de base	236.756.788	18%
Fonctionnement des unions	432.511.696	33%
Allègement des tâches ménagères des femmes	159.000.000	12%
Équipement d'innovation dans la transformation et la production	144.867.588	11%
Total	1.296.892.860	100%

Source : Samake (2022 DRA).

2.2. Les Intérêts de la recherche

Les intérêts de cette recherche portent sur les intérêts empiriques, méthodologiques et théoriques. Ils ressortent le grand intérêt que les gouvernements, les responsables politiques, les chefs d'entreprise, les organismes internationaux, les chercheurs et la société civile donnent à l'entrepreneuriat social. Nous cherchons à comprendre à partir d'une vaste revue de la littérature à apporter une contribution par l'éclaircissement du concept de l'entrepreneuriat social et analyser les caractéristiques des coopératives de base et les unions locales.

2.3. Les Apports de la recherche

Les apports sont théoriques, méthodologiques et managériaux. La revue de littérature sur le concept de l'entrepreneuriat social, a montré que les travaux qui lui sont consacrés dans le contexte des pays en développement restent globaux. Dans notre article, nous avons exploré la relation entre l'entrepreneuriat social et les coopératives de base dans la région de Koulikoro. Ainsi, nous cherchons à déterminer les facteurs susceptibles de promouvoir l'entrepreneuriat social dans la région de Koulikoro, ce qui permettra aux responsables de constater qu'il faut s'intéresser aux besoins des entreprises sociales afin qu'elles en tirent profits en comblant le recul de l'Etat, et faire de l'entrepreneuriat social une source de développement économique et social.

3. Discussions

3.1. Conceptualisation

En se référant à la théorie des origines sociales de (Salamon, 2008), les travaux de (Nyssens & al. 2006), les travaux de (Kerlin, 2009) qui traitent les facteurs spécifiques dans un contexte général et qui influencent la conceptualisation de l'entrepreneuriat social qui sont : les activités

des entreprises sociales, les formes organisationnelles, les structures juridiques et l'environnement favorable. Ainsi que les travaux de (Jackson & al.2008) qui font une distinction entre les différents contextes d'encadrement de l'entrepreneuriat social, à savoir l'économie libérale, l'économie coopérative et l'économie informelle. Le concept de l'entrepreneuriat socio-économique dans le contexte malien ne constitue pas un vrai objet de recherche. Jusqu'à maintenant, et en comparaison avec les pays développés et quelques un des pays en voie de développement dans le continent asiatique comme Bangladesh, l'Indonésie, l'Inde... rares sont les recherches académiques, publications ou données statistiques sur le phénomène de l'entrepreneuriat social, économique et/ou l'entreprise. Selon Raoul-Marc Jennař, essayiste antilibéral sur la gestion des coopératives, que l'OCDE constitue un « véritable bureau d'études des pays industrialisés, qui propage la doctrine libérale, juge les politiques des États membres et propose des accords orientés dans le sens d'un dépérissement des pouvoirs publics et d'une autonomie des acteurs privés »

A travers un exemple précis portant sur la production laitière en Tanzanie, Catherine Laurent montre en quoi une typologie peut être utile pour identifier et caractériser la diversité des systèmes de production, afin que des solutions techniques adaptées puissent être proposées à toutes les catégories de producteurs. Trop souvent, certaines exploitations ont été ignorées et laissées en marge du progrès technique.

Au Mali, les toutes premières commerçantes apparurent sur le rail vers les années 1920. Trois des plus connues d'entre elles ont été évoquées par les cheminots retraités : B. Cissé, K.-P10. Poullou, la mère d'Hampaté Ba et A. Traoré, la mère de M. Sangaré, Président en 1988 de l'association des cheminots retraités. Cette dernière accompagnait le troupeau familial entre Kalaban, Dio, Sogoniko en vendant vivres et lait aux soldats de l'armée française basée dans la région. Puis à partir de 1920, elle entreprit d'étendre son commerce de lait et mil jusqu'à Kayes en utilisant le chemin de fer. Par la suite elle pouvait expédier par wagon, sur Bamako ou Kayes, jusqu'à dix tonnes de mil, tubercules, légumes ou fruits, à partir des foires hebdomadaires situées sur la ligne. Ainsi, il est fondamental de rappeler, que dans le cadre de sa politique de l'entrepreneuriat, notre pays a mis en œuvre plusieurs expériences.

3.2. L'Apparition de l'entrepreneuriat social, économique au Mali

Depuis l'indépendance, l'entrepreneuriat au Mali a connu une évolution lente et peu marquante, ceci est lié principalement aux conditions politiques et économiques du pays.

Après l'indépendance les hommes politiques se concentraient sur les problèmes des frontières, sécurité nationale et de stabilité politique plus qu'aux problèmes économiques et sociaux. Dans cette période, une classe d'hommes d'affaires musulmans et chrétiens a émergé. Ces entrepreneurs ont investi principalement dans les domaines producteurs de richesse tels que les travaux publics, l'agro-alimentation et le textile. Cependant, ces secteurs ne constituent pas les seuls vrais fondements d'une économie moderne susceptible d'engager un développement économique et social, créer la richesse et améliorer le bien-être du peuple.

Cette situation est attachée à la mentalité profonde et dominante du commerçant malien, prudent et frileux et privilégiant une économie de rente sans prise de risque. En 1984, en réponse à plusieurs manifestations dans plusieurs régions au Mali le Gouvernement a instauré un programme d'ajustement structurel, qui a provoqué l'émergence d'une nouvelle catégorie

porteuse de dynamiques économiques et sociales innovantes d'entrepreneurs. Ces groupes entrepreneurs ont eu des nouvelles opportunités économiques et sociales à exploiter.

En 1994, la situation de l'entrepreneuriat au Mali commence à prendre un nouvel élan, surtout avec l'instauration de grandes réformes structurelles dans plusieurs secteurs tels que, l'agriculture, l'industrie et le secteur des services, et le lancement de la privatisation de plusieurs entreprises publiques. Ces réformes seront à l'origine de la croissance qu'a connu le Mali jusqu'à nos jours, et ont conduit à des transformations radicales qui ont animé la dynamique entrepreneuriale. Ce qui a favorisé par la suite le développement d'un certain nombre de mutations au niveau des nouvelles générations d'entreprises ainsi que l'apparition de nouveaux profils d'entrepreneurs.

A partir de 2005, plusieurs initiatives innovantes à vocation sociale se sont multipliées, impulsées notamment par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Ces initiatives pilotées par des entrepreneurs sociaux se sont focalisées sur l'identification d'opportunités de répondre à des besoins sociaux, économiques et environnementaux et sur la concrétisation de ces opportunités par la mise en œuvre de solutions entrepreneuriales appropriées. Aussi, la création du « ministère de l'entrepreneuriat » illustre une action engagée sur le terrain et un désir de répondre aux aspirations des générations présentes et futures. Aujourd'hui, l'état commence à donner de l'importance aux entreprises sociales en soutenant davantage les projets d'innovation au sens institutionnel et administratif afin de promouvoir et de développer la culture entrepreneuriale dans le social.

3.3. Les Aspects de l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social, économique au Mali

Dans le contexte des pays en développement en général et au Mali en particulier, parler de l'entrepreneuriat s'est d'abord accepter la cohabitation de deux catégories, une formelle on parle ici de l'entrepreneuriat d'opportunité et l'autre informelle c'est-à-dire entrepreneuriat de nécessité.

L'entrepreneuriat d'opportunité apparait avec une intention stratégique des quelques profils qui ont déjà de l'expérience ou qui sont influencés par leur entourage. Et parce qu'ils ont détecté une opportunité de marché, décident de créer leur propre affaire. Généralement, ce sont des personnes dotées d'expériences, influencés par leurs proches et d'un capital relationnel très développé, ce qui est parfois aussi important que le capital financier. Par contre, l'entrepreneuriat de nécessité, apparait comme une forme d'auto-emploi ou « Entrepreneuriat de survie ». La personne concernée n'a pas d'autre choix que de créer son propre emploi généralement à domicile et avec des concis moyens. Concernant l'entrepreneuriat social, il n'est pas un concept étranger au Mali. Même si le terme lui-même est très complexe, le concept et les caractéristiques de l'entreprise sociale sont familiers. Plus encore, certaines activités se déroulant déjà au Mali s'associent à de l'entreprise sociale surtout au niveau de l'aspect de la finalité sociale.

Depuis l'indépendance, et malgré la situation économique du pays, le système malien essaye de se focaliser sur l'amélioration de la vie économique et sociale des citoyens. Les moyens du gouvernement et ceux des institutions ne peuvent pas répondre à tous les besoins de la société en matière d'éducation, santé et emploi. Une principale raison qui a conduit l'Etat malien à suivre le chemin des pays développés en favorisant la création des associations, des coopératives et des entreprises à but non lucratif. C'est dans ce contexte de besoin que l'entrepreneuriat social prend tout son sens, où il s'avère judicieux de mettre en place des stratégies réalistes en matière de développement économique et social. Dernièrement, le Mali connaît l'émergence d'une

nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux qu'on peut appeler « génération d'élite » et d'entreprises sociales, dotées à la fois d'une perception précise des défis que doit affronter le Mali, et d'une vision concrète de ce que devraient être les stratégies publiques lui permettant une meilleure préparation de l'avenir.

Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté une revue de littérature sur le concept de l'entrepreneuriat social et économique, ce qui nous a permis d'identifier quatre grands traits qui pourraient aider à en comprendre l'essence et qui sont : la finalité sociale supérieure à la finalité économique, innovation et adaptation comme facteurs majeurs du changement social, recherche d'une pérennité et d'une efficacité économique pour poursuivre la mission sociale et une gouvernance démocratique et participative. Ainsi que la présentation des différentes revues de littérature sur les concepts liés à l'entrepreneuriat social. A travers ces revues nous avons identifié trois principaux types d'entrepreneur qui sont, l'entrepreneur bricoleur, l'entrepreneur obstructionniste et l'ingénieur social. Aussi, nous avons traité le concept de l'entreprise sociale et celui du business modèle qui sont en liaison avec le concept vague de l'entrepreneuriat social. Dans un premier temps, nous avons traité les concepts voisins de l'entrepreneuriat social tels que le social business et la responsabilité sociale de l'entreprise, afin de faire une distinction entre ces termes et celui de l'entrepreneuriat social.

Dans un second lieu, cette recherche nous a permis de catégoriser des coopératives de base selon leurs caractéristiques structurelles et leurs pratiques de gestion de la production et de prestation des services en quatre types principaux, les coopératives manuelles faiblement équipées, les coopératives moyennement équipées les coopératives équipées, les coopératives bien équipées.

Sans doute, l'entrepreneuriat socio-économique a besoin de plus d'efforts concrets pour lui assurer un avenir meilleur. Il s'agit d'un concept prometteur dans l'atteinte des objectifs du développement économique de la région de Koulikoro.

References bibliographiques

BOUCHARD Marie J., 1999, *l'innovation sociale*, Paris, Le harmattan.

BRONSTEIN David, 2004. *L'entrepreneur social qui exploite des opportunités pour servir une mission sociale*, Paris, Edition Eyrolles.

DEES Raoul and Anderson, 2006, *Les entreprises sociales*, Paris Ed Eyrolles.

DRA, 2022, rapport annuel, Koulikoro-Mali.

JACKSON Peter A. & Deeg, 2008, *Entrepreneur de demain*, Paris, Edition Eyrolles.

- BONVIN Jean et Christian Morrison, L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Presses universitaires de France, collection « Que sais-je? », n° 3405

MDR-CPEA 2015, Note conceptuelle, P-10-18, Bamako-Mali.

NELSON James et Winter, 1988, *Renouveau de l'économie évolutionniste*, Paris, Edition Eyrolles.

NYSENS Hubert & Nicholas, 2006, *facteurs spécifiques de la conceptualisation de l'entrepreneuriat social*, Paris, Edition Eyrolles.

SALAMON Gerard. , 2008, *La théorie des origines sociales*, Paris, Le harmattan.

SCHUMPETER Joseph, Teece, 1988, *La théorie de la firme évolutionniste*, Paris, Ed Eyrolles.

SCHENEIDER Michel ., 1975. Objectifs nationaux et évaluation des projets dans les pays en voie de développement. Centre de développement de l'OCDE, Paris.

THOMPSON James, 2008, *L'entrepreneur social*, Paris Ed Eyrolles.

ZAHRA Ali *et al.* 2009, *principes et définitions de l'entrepreneuriat socio-économique entre 1997 à 2007*, Paris, Edition Eyrolles.